

Editorial: Feu d'artifice

La lecture du Bulletin et le suivi, par les réseaux sociaux, des activités d'Actares ont de quoi donner le tournis. Plusieurs de ses thèmes de longue date connaissent les feux de la rampe, comme la responsabilité des caisses de pensions et la décarbonisation des investissements. Et le reste du travail continue!

Investissements et carbone

La COP 21, la Conférence mondiale de Paris sur le climat, suscite foison d'initiatives visant la réduction de l'impact carbone des investissements. Engagée depuis plusieurs années sur cette voie, Actares a été appelée à épauler différentes démarches, notamment par le WWF, «LaRevueDurable», Pain pour le prochain et Fossil Free. Echanges d'informations et d'expériences ou interventions publiques, les contributions d'Actares ont été vivement appréciées.

Mobilisation de l'actionariat indirect

L'actionariat indirect capte l'attention d'Actares depuis sa fondation. L'immense majorité de la popu-

lation suisse dispose en effet d'une caisse de pensions, d'une assurance-vie ou d'un placement dans un fonds. De ce fait, son argent est partiellement investi en actions mais échappe à son contrôle. La campagne «PensionFairVote» (p. 4) a offert aux personnes dans cette situation une possibilité unique de se mobi-

liser en interpellant de manière ciblée leur caisse de pensions. Avec soixante institutions interrogées, le succès fut au rendez-vous.

Travailler dans la continuité

Loin des projecteurs, le travail de fond se poursuit sans relâche. L'accès aux médicaments reste un défi crucial pour l'industrie pharmaceutique (p.2), comme l'accès à l'eau pour l'industrie alimentaire (p. 4). Les

conditions dans lesquelles est extrait, transformé et commercialisé l'or inspirent une préoccupation croissante, qui concerne le secteur bancaire et celui du luxe (p. 3).

Des chantiers multiples pour Actares, pour épouser la complexité de notre économie mondialisée.



Sommaire

Editorial: Feu d'artifice	1	Perspectives 2016	6
Avancées du groupe de travail «Pharmas»	2	Humeur: Précieuse présidence de Zurich	6
Profits discutables de Syngenta	2	Réseau: la Banque Alternative Suisse	7
L'affaire de l'or sale	3	Note de lecture: «LaRevueDurable»	7
Rapports problématiques de Credit Suisse	3	Nouvelles du secrétariat	8
Nestlé, une goutte d'eau de trop	4	Au revoir Edouard Dommen	8
Le retour de l'actionariat indirect	4	Délégation des droits de vote en 2016	8
Entretien: Elisabeth Bosshart	5	Impressum – Actares Bulletin n°32	8
Assemblée des membres	6		

Avancées du groupe de travail «Pharmas»

Le Forum Actares 2014 sur le thème «Pharmas: tests sans frontières?» a été un plein succès. Depuis lors, le groupe de travail «Pharmas» s'est développé et a rajeuni. Les discussions avec les firmes pharmaceutiques sont également fructueuses.

Le groupe de travail s'est penché cette année sur l'accès aux médicaments toujours insuffisant dans les pays en développement et les prix à peine supportables de médicaments pour des maladies chroniques dans les pays industrialisés («Actares Bulletin» n° 31).

Novartis à l'écoute

Les demandes d'Actares ont été entendues. Lors de l'Assemblée générale de Novartis, le président du Conseil d'administration Jörg Reinhardt, ainsi que le directeur général Joseph Jimenez, sont entrés en matière et ont laissé voir des ouvertures. Actares vient de recevoir l'invitation à une rencontre au cours de laquelle Novartis fera des propositions pour répondre aux besoins des victimes de maladies chroniques dans les pays en développement et émergents.

Des soutiens pour le groupe «Pharmas»

Depuis le dernier Forum Actares («Actares Bulletin» n° 30), le groupe «Pharmas» bénéficie des compétences d'étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Bâle. Leurs recherches se focalisent actuellement sur le problème-clé de l'industrie pharmaceutique: le manque de transparence, que ce soit sur les études cliniques ou sur les coûts des médicaments. Des thèmes qui sont importants comme l'ont montré, début 2015, les amendes pendantes aux Etats-Unis pour des rétrocessions illégales ou l'interdiction momentanée des activités de Novartis pour avoir négligé de signaler de graves effets secondaires de médicaments au Japon.

Profits discutables de Syngenta

Un rapport en provenance du Penjab, en Inde, montre que Syngenta n'informe pas suffisamment la population sur les risques de ses pesticides sur la santé. Parallèlement, l'Université de Berne amène de nouvelles preuves que les néonicotinoïdes favorisent la mort des abeilles.

En théorie, Syngenta est une entreprise-modèle. Elle soutient, par exemple, une initiative lancée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de réduire les risques causés par les pesticides sur l'environnement et la santé.

Où en est la mise en œuvre?

Le code de conduite de la FAO précise les standards de sécurité que les entreprises doivent respecter concernant l'emballage, l'étiquetage et le stockage des pesticides. Dans l'Etat indien du Penjab, des ONG ont signalé, à de nombreuses reprises, que des maladies passagères ou chroniques étaient liées à une utilisation incorrecte des pesticides de Syngenta. L'entreprise a pourtant continué à ne pas mettre à disposition suffisamment de vêtements de protection et à ne pas pouvoir les emballages d'avertissements compré-

hensibles. Pour cette raison, le Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) a déposé une plainte auprès de la FAO en octobre 2015.

Nouvelles données sur les néonicotinoïdes

Une étude de l'Université de Berne fournit de nouveaux éléments sur le lien entre l'utilisation de néonicotinoïdes, une classe de pesticides, et la mort des abeilles. Les néonicotinoïdes nuisent à la fécondité de la reine, ce qui peut provoquer la disparition de colonies d'abeilles. Actares demande à Syngenta de retirer les produits concernés du marché.

- Rapport de l'ECCHR (angl.): <http://tinyurl.com/pf5styz>
- Etude de l'Université de Berne (angl.): <http://tinyurl.com/negppoa>

L'affaire de l'or sale

Credit Suisse, UBS et Swatch Group font des affaires lucratives avec l'or. Souvent, l'extraction de ce métal noble se fait en violation des droits humains et en détruisant l'environnement. Actares demande aux entreprises des contrôles plus sévères de leurs chaînes de production.

La Suisse est une plaque tournante importante du commerce de l'or. Quatre des neuf plus importantes raffineries d'or dans le monde y ont leur siège. Elles travaillent un tiers de l'or fourni par les mines et deux tiers de celui issu du commerce mondial. La provenance de la matière première et les conditions d'extraction restent souvent nébuleuses.

Une apparence trompeuse

UBS, Credit Suisse et Swatch Group font un chiffre d'affaires significatif avec l'or. Elles affirment ne collaborer qu'avec des raffineries suisses reconnues par la London Bullion Market Association. Cette dernière veut empêcher que de l'or provenant de pays en conflit, ou lié au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, ne s'introduise dans le commerce régulier.

Or, selon de récentes études de la Déclaration de Berne et de la Société pour les peuples menacés, des raffineries suisses utiliseraient de l'or sale en provenance de régions où l'environnement est massivement détruit et les droits humains lésés.

Contrôle plutôt que confiance

Il est insuffisant de signer des accords si leur mise en pratique n'est pas contrôlée. Les entreprises doivent se soucier de la traçabilité de l'ensemble de leur

chaîne de production et œuvrer pour la transparence du commerce de l'or. Elles ont besoin d'une stratégie claire empêchant l'achat d'or des zones d'extraction à problèmes. Le groupe horloger Swatch s'est fixé des objectifs en ce sens. A l'avenir, dans la mesure du possible, il ne veut plus se satisfaire d'assurances de tiers. Il préférerait disposer de sa propre raffinerie ou collaborer sur le long terme avec quelques partenaires dignes de confiance.

■ Etude de la Société pour les peuples menacés:

<http://tinyurl.com/nbmpllu>

Extraction de l'or

L'or est extrait, soit industriellement par de grandes sociétés, soit dans des petites exploitations minières. Les premières isolent le minerai de la roche au moyen de cyanures toxiques nécessitant de grandes quantités d'eau. Dans les petites exploitations, les personnes au travail sont jambes nues des heures durant dans des boues contenant du mercure, métal comportant des risques pour la santé. Beaucoup sont encore des enfants. Les produits toxiques polluent les sols et les nappes phréatiques. Les mines à ciel ouvert détruisent le paysage et l'écosystème. Les deux procédés ont des conséquences fatales pour l'environnement et la population locale.

Rapports problématiques de Credit Suisse

Le dialogue d'Actares avec Credit Suisse a porté sur la trop timide promotion des femmes, la difficulté de contrôler a posteriori la mise en œuvre des objectifs de durabilité et le contenu du rapport sur la «Corporate Responsibility». Certes, la banque communique de manière détaillée sur ses principes. Mais comment et par qui leur mise en pratique est contrôlée reste peu clair. Le rapport sur la responsabilité sociale et environnementale contient fort peu de mesures de valeur et de données. L'application des «Principes pour l'investissement responsable» (PRI) du Programme

des Nations unies pour l'environnement, signé par Credit Suisse en 2014, fournit un autre exemple. Se basant sur les PRI, des critères écologiques, sociaux et de bonne gouvernance auraient été formulés. Les conseillers et les conseillères devraient suivre très prochainement une formation pour intégrer ces critères dans leurs conseils et leurs analyses d'investissements. Mais la banque reste muette sur des aspects plus concrets comme sur les délais de mise en œuvre. Plus de transparence ne nuirait pas à la réputation de la banque.

Nestlé, une goutte d'eau de trop

La Californie connaît depuis plusieurs années une forte sécheresse, contraignant les autorités à mettre en place des restrictions sévères dans certaines régions. C'est dans ce contexte éprouvant pour les populations et l'environnement qu'Actares a réagi, cet été, aux propos de Tim Brown, Directeur général de Nestlé Waters North America.

Cité par le journal The Guardian, dans son édition du 14 mai 2015, celui-ci souhaitait pouvoir pomper encore plus d'eau en Californie alors que cette ressource s'y fait de plus en plus rare et que la population exprime sa forte opposition à cette pratique, via des manifestations et des pétitions. Argument mis en avant

par Tim Brown, et repris par la multinationale dans sa réponse à Actares: grâce à la vente d'eau en bouteille, les populations sont correctement hydratées. Actares récuse cet argument. Elle suggère à Nestlé, vu sa forte implication dans la mise en place de politiques pérennes en matière de gestion de l'eau (son président Peter Brabeck préside le «2030 Water Resource Group» au sein de la Banque mondiale), de réduire sa production et de sensibiliser les populations à son usage. Il y a fort à parier que ce comportement, en adéquation avec l'image que la firme souhaite se donner, aurait été apprécié dans le monde entier.

Le retour de l'actionnariat indirect

Succès pour la campagne «PensionFairVote», clôturée le 11 octobre. Soixante caisses de pensions ont été interrogées, avec des résultats qui ont de quoi surprendre. La responsabilité de l'actionnariat indirect revient sur le devant de la scène, et les médias sociaux ouvrent des perspectives prometteuses.

En mai 2015, Actares et le bureau Pol.éthique ont lancé la campagne «PensionFairVote» – l'intitulé en anglais servant de sabir pour rappeler aux caisses de pensions leur mission de voter dans l'intérêt des assurées et assurés («Actares Bulletin» n° 31).

Mobilisation de l'actionnariat indirect

Près de six mois plus tard, c'est un bilan réjouissant qui peut être tiré. Grâce aux 126 personnes qui ont participé à la campagne, 62 caisses de pensions ont été interpellées. Si ce nombre n'est pas exhaustif, l'échantillon est suffisant pour dévoiler un panorama des différentes pratiques. Une réussite incontestable pour cette démarche qui permet aux personnes qui sont actionnaires indirectement, au travers de leur épargne du deuxième pilier, d'exercer leur responsabilité.

Des résultats intéressants et préoccupants

La première question portait sur l'exercice de leur droit de vote d'actionnaire à propos de la fusion entre Holcim et Lafarge. L'ordonnance contre les rémunérations abusives prévoit que les institutions de prévoyance votent «dans l'intérêt des assurés» (art. 22). Trois quarts des caisses qui ont participé au vote ont refusé et un quart a accepté. Ces différences d'interprétation

devraient conduire à des discussions dans le monde de la prévoyance professionnelle. «L'intérêt des assurés» change-t-il d'une caisse à l'autre?

La seconde question portait sur l'existence de critères de durabilité applicables aux investissements. La situation est là aussi contrastée: trois cinquièmes des réponses sont négatives, dans deux cinquièmes positives. La prise de conscience ne fait que débiter.

Les nombreux refus de répondre sont bien plus préoccupants: l'obligation d'informer est bien fixée dans l'ordonnance, mais les caisses de pensions sont manifestement loin d'appliquer les nouvelles dispositions légales. Une situation inadmissible.

Tester les médias sociaux

Volontairement, aucune communication n'a été adressée aux médias pour annoncer le démarrage de «PensionFairVote». L'occasion était trop belle de tester l'efficacité des médias sociaux à diffuser l'information et susciter l'adhésion. Actares se réjouit de la réussite de l'opération; pour les actionnaires indirectes et indirects, de belles perspectives s'ouvrent ainsi.

■ <http://tinyurl.com/o7uwvav>

■ <http://www.polethique.ch/>

Entretien: Elisabeth Bosshart

Elisabeth Bosshart est fondatrice et propriétaire d'une société de conseil en gestion de qualité, risque et processus. Elle est par ailleurs vice-présidente du conseil de fondation d'une fondation de prévoyance et préside, depuis juin 2015, Business and Professional Women (BPW), une importante organisation de femmes actives.

Actares: Business Professional Women s'engage pour l'égalité entre hommes et femmes au niveau des cadres. Quelle est la situation actuellement en Suisse?

Elisabeth Bosshart: Un peu plus de la moitié de la population suisse est composée de femmes. Les femmes détentrices de titres universitaires sont plus nombreuses que les hommes¹. Pourtant, dans les organes de direction des cent plus grandes entreprises suisses, elles ne sont présentes qu'à raison de 6%. La proportion est de 13% dans les conseils d'administration (CA)². Dans l'économie, les femmes n'ont pas l'influence que l'on serait en droit d'attendre compte-tenu de leur poids démographique et de leur niveau de formation. Or, les femmes assurent le 80% des décisions de consommation³.

Pour quels mécanismes de promotion des femmes voyez-vous un potentiel, et pourquoi?

Nous ne devrions en réalité pas avoir besoin de promouvoir les femmes. Elles ne sont pas moins qualifiées et moins à leur place que les hommes pour des postes de direction. Cependant, les jeunes filles et les jeunes gens reçoivent encore aujourd'hui des éducations différentes. Celle des jeunes filles accorde beaucoup plus d'importance à leurs compétences sociales, alors que celle des jeunes gens est plutôt orientée vers la compétition. On a besoin des deux pour avoir une entreprise performante. En raison de ce modèle de répartition des rôles, un même comportement des hommes et des femmes n'est pas apprécié de façon similaire. Des mesures d'encouragement ne sont pas nécessaires, mais plutôt une évaluation équitable et des chances égales. Nous avons besoin, d'autre part, de mesures pour concilier vie familiale et vie professionnelle, au niveau de la société civile et au sein de l'entreprise, un thème qui ne concerne pas que les femmes.

Quelle est la position de BPW sur l'introduction de quotas, et quelle en est la raison?

BPW demande que l'on fixe un quota de femmes, car il est évident que le principe de la bonne volonté ne fonctionne pas. Les mêmes trois arguments sont mis

en avant pour expliquer pourquoi il n'y a toujours pas plus de femmes aux niveaux de direction. Premier argument: on ne trouve pas de femmes. C'est possible, mais peut-être que l'on recherche au mauvais endroit, dans les réseaux comme les associations de branches, les clubs services ou les terrains de golf. Les femmes n'y sont en effet que rarement présentes. Deuxième argument: il n'y a que trop peu de femmes dans les domaines techniques. C'est vrai. Mais il y a dans les CA des firmes orientées vers la technique surtout des juristes et des gestionnaires. Troisième argument: les femmes sont réticentes. Effectivement, parfois, une femme refuse un mandat. Notons que c'est aussi le cas chez les hommes. Les femmes invoquent deux raisons supplémentaires, qui ne jouent aucun rôle en principe pour les hommes: elles prennent en considération parallèlement à leurs activités professionnelles leurs obligations familiales; elles évaluent leurs capacités et leurs compétences de manière très critique.



Actares donne des recommandations de vote pour l'élection des membres du CA des entreprises du SMI pour augmenter la représentation des femmes. Comment appréciez-vous de telles mesures?

D'avantage d'actionnaires devraient réclamer une augmentation de la participation des femmes et voter en conséquence. Ainsi les entreprises seraient sérieusement incitées à rechercher des candidates qualifiées.

¹ Office fédéral de la statistique, «Statistique de l'éducation 2014», Neuchâtel, 2015; www.statistique.admin.ch/

² «Schillingreport 2014», www.schillingreport.ch

³ Nielsen Study 2011, www.nielsen.com/eu/fr/

Assemblée des membres

Le 30 septembre 2014, les membres d'Actares avaient rendez-vous au cœur de la vieille ville de Zurich, dans le Centre Karl der Grosse.

Un léger vent soufflait le long de la Limmat, comme pour saluer autant de jalons marqués en quinze années d'existence d'Actares et se réjouir de faire place à un souffle nouveau.

Le procès-verbal avec ses aspects statutaires est désormais en ligne. La prochaine réunion stratégique du Comité et de la Direction, planifiée pour janvier, sera salubre pour assimiler, d'une part les acquis des

deux années écoulées et, surtout pour ouvrir les portes et perspectives nouvelles, nécessaires.

Signal clair: les limites du bénévolat et le besoin d'augmenter la force de travail. Dans un contexte socio-économique chahuté, la vigilance d'Actares se doit d'être pérenne. Il s'agit de s'ouvrir aux réseaux, aux collaborations et à de nouveaux membres. C'est sous cet éclairage que le Comité, la Direction et plusieurs membres de Groupes de travail ont partagé des instants privilégiés, suivis d'une passionnante conférence d'Adrian Knöpfli.

Perspectives 2016

Actares suivra de près l'activité des entreprises en 2016 et sera prête à intervenir sur les sujets sensibles. Trois thèmes auront une portée générale: l'équilibre des genres, l'énergie fossile et la mise en œuvre des chartes sociales des entreprises

L'engagement opiniâtre d'Actares pour une présence adéquate de femmes et d'hommes dans les organes dirigeants est constant. Lors de chaque nouvelle élection dans un conseil d'administration, ce critère conditionne la position de vote.

A l'heure de la COP 21, Actares se fera plus insistante encore dans son exigence de voir les sociétés pren-

dre non seulement des mesures directes, mais aussi d'adapter leurs investissements aux objectifs carbone mondiaux. Cela s'adresse en premier lieu aux banques et aux assurances, encore loin d'une véritable prise de conscience.

La mise à l'épreuve des chartes sociales à la lumière de la structure et des pratiques des entreprises est une nouveauté. Au moyen du dialogue, Actares entend vérifier s'il est vraiment possible de concrétiser ces belles promesses.

■ COP21: www.cop21.gouv.fr

Humeur: Précieuse présidence de Zurich

par Roby Tschopp

Si les rémunérations au sommet des entreprises cotées sont désormais soumises aux votes contraignants des actionnaires, tout le monde n'y voit pas une raison de se serrer la ceinture. La preuve par l'acte chez Zurich Insurance Group.

Les propositions du Conseil d'administration pour l'Assemblée générale 2015 sont pleines de compréhension: «Afin de reconnaître la complexité, les responsabilités et la charge de travail accrues [...] du président», est-il expliqué en annexe de l'invitation, ses honoraires «sont ajustés à un total de 1 500 000 CHF».

En poursuivant leur lecture, les actionnaires découvrent que l'ajustement en question constitue une augmentation de 50%. Un vrai bond en avant. Comment Tom de Swan a-t-il pu se contenter d'un petit million de francs par année pour son immense travail?

Mais que l'on se rassure: «la majeure partie des ajustements est octroyée sous forme d'actions», bloquées, comme il se doit, et appelées à s'apprécier à l'avenir.

Le premier avril 2015, 95,55% des voix exprimées par les actionnaires ont approuvé cette augmentation substantielle. Et ce n'est pas un poisson!

Réseau: la Banque Alternative Suisse

Les placements dits «durables» proposés par l'industrie financière ne contribuent que trop rarement à mettre l'économie et la société sur de bons rails. Avec sa gestion de fortune, la Banque Alternative Suisse voit bien plus loin que les autres établissements.

Première grande différence: la façon dont la Banque Alternative Suisse (BAS) choisit des titres pour ses mandats de gestion de fortune. L'industrie financière privilégie souvent l'approche dite «best-in-class». Or, se contenter de sélectionner les 10% de titres les plus durables dans un secteur controversé permet tout au plus de remporter un concours de durabilité à l'interne ou de limiter les dégâts. Mais cela ne contribue guère à un monde où il ferait bon vivre. Grâce à son univers réduit de placement, la BAS peut choisir avec rigueur tous les titres sur la base de critères socio-éthiques et écologiques.

Placements pour un monde viable

Investir durablement, c'est agir positivement sur l'environnement et la société. La publicité pour des placements durables le laisse volontiers entendre. En réalité, les actions négociées en bourse rapportent de l'argent à leurs ex-proprétaires et non à l'entreprise que l'on souhaite soutenir: l'impact est donc indirect. La BAS mise par conséquent sur la transparence et le suivi

des portefeuilles: pour chaque mandat de gestion de fortune, elle détermine la part de titres dont l'impact est indirect et évalue le montant dévolu aux placements à impact direct.

Pour la BAS, l'éthique ne consiste pas seulement à remettre en cause les pratiques usuelles des acteurs financiers mais aussi à se remettre question. Les placements durables de la BAS reflètent ce qui la rend unique depuis 25 ans: la société et l'environnement y passent avant le profit.

Simon Rindlisbacher,
Banque Alternative Suisse

■ www.bas.ch



Note de lecture: «LaRevueDurable»

«LaRevueDurable» est une revue franco-suisse consacrée à l'écologie, la durabilité et la transition. Elle s'applique en toute indépendance, depuis 2002, à décrire des pratiques durables dans tous les domaines: agriculture, biodiversité, énergie, climat, urbanisme, habitat, mobilité, tourisme, économie, finance, etc. Elle aide à comprendre comment agir pour construire une société plus écologique et coopérative. «LaRevueDurable» relaie en ce moment la campagne mondiale pour le désinvestissement des entreprises d'énergies fossiles. But: convaincre toute personne, entreprise, institution, grande et petite, publique et privée de retirer l'argent investi dans l'industrie fossile. Car cet argent sert à extraire des combustibles fossiles qu'il faudrait ne pas brûler pour ne pas dépasser la frontière des 2°C de hausse de la température. Cette ligne

d'action est particulièrement pertinente en Suisse. Selon les calculs d'un rapport de l'OFEV, la place financière suisse favorise une hausse de la température de 4 à 6°C et n'a aucune stratégie pour changer. «LaRevueDurable» paraît trois à quatre fois par an. Elle est disponible en version papier et numérique, au numéro ou par abonnement. Elle anime tous ses projets grâce au soutien de ses lecteurs et lectrices.

- www.larevuedurable.com
- www.leclimatentrenosmains.org
- <http://mon-argent-zero-fossile.ch>



Nouvelles du secrétariat

Depuis le 15 octobre 2015, Suzie Abessolo effectue un stage de six mois chez Actares, consacré à la recherche de fonds et au travail de communication sur le web. Pendant six ans, Suzie a fourni au Programme des Nations unies pour le développement conseils et rapports. Au bénéfice d'un master en gestion de projets internationaux de la Haute école de Suisse

occidentale de St-Imier et Délémont, elle a eu l'occasion de collaborer avec le service de coopération du Canton du Jura et avec le service genevois du développement durable. En 2005, elle a séjourné six mois à Bucarest, où elle a étudié les échanges de bonnes pratiques de développement durable.

Actares

Actionnariat

pour une
économie durable

Bern:

Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:

Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Au revoir Edouard Dommen

Membre fondateur d'Actares, Edouard Dommen a décidé de se retirer du Comité à l'occasion de l'Assemblée des membres 2015. Fort de ses expériences internationales, de ses vastes connaissances académiques et d'un sens pointu de l'analyse, Edouard a marqué de

sa vision d'économiste et d'éthicien les activités de l'organisation. Demeurant actif au sein du groupe de travail «Réflexion», nul doute qu'il restera la mémoire et la conscience d'Actares. Pour ses longues années de contribution, d'ores et déjà, un immense merci.

Délégation des droits de vote en 2016

Concernant les vingt entreprises du Swiss Market Index (SMI), Actares va à nouveau en 2016 élaborer des recommandations de vote basées sur ses directives propres et des analyses externes et internes. Sont pris en compte des critères économiques, sociaux et écologiques ainsi que le respect des droits humains. Si la pratique des affaires d'une entreprise n'est pas conforme à ces critères, Actares refuse la décharge au conseil d'administration (CA). Pour les élections des CA, Actares veille à une représentation équitable des femmes.

En général, Actares rejette un peu plus du tiers des propositions du CA. Ses prises de position n'ont d'impact que si elles s'expriment dans les votes. Il est donc important que les membres d'Actares exercent leurs droits de vote ou les lui délèguent. Les principes défendus ont ainsi plus de poids lors des assemblées générales. Les droits de vote pour toutes les entreprises cotées en bourse en Suisse peuvent être délégués à Actares. Pour les entreprises hors SMI, Actares reprend les recommandations de vote de Institutional Shareholder Services.

Impressum – Actares Bulletin n°32

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Suzie Abessolo, Elisabeth Bosshart, Edouard Deguemp, Sophie de Rivaz, Antoinette Hauri, Veronika Hendry, Rudolf Meyer, Jacques Mirenowicz («LaRevueDurable»), Caroline Pirenne, Simon Rindlisbacher (Banque Alternative Suisse), Jean-François Rochat, Roger Saïd, Sybille Schlegel-Bulloch, Annemieke Stössel, Roby Tschopp, Nicole Weydknecht

Photos: Banque Alternative Suisse, BillionPhotos.com, Elisabeth Bosshart, Ilya Chalyuk

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne,

Impression sur papier 100 % recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement